

Communiqué

Chirurgie cosmétique en environnement Pas de changement de ministre

Montréal, le 18 février 2005 – La Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau – *Eau Secours!* s'attriste de voir de jour en jour la « Politique nationale de l'eau » se faire ensevelir sous le concept de développement au lieu du concept de précaution.

Aujourd'hui la chaise musicale du remaniement ministériel maintien en poste Thomas J. Mulcair, mais avec un changement de nom de ministère qui en dit long sur la politique que devra suivre maintenant le **Ministère du Développement durable et des Parcs**. Déjà, lors de sa nomination en 2003, son premier geste en tant que ministre fut de faire disparaître le mot « eau » du nom du ministère de l'Environnement, deuxième geste d'importance, il a définancé les 13 grands groupes environnementaux.

Pour le président d'*Eau Secours!* « *En politique les changements de mots ne sont jamais innocents. Quant au définancement il s'agissait là d'une tentative de baïllonner les groupes qui avait alors les moyens de faire le débat public quant aux orientations que le ministre voulait donner à son ministère, Aussitôt après il s'empressa de lancer son programme de développement durable qui sera en consultation et ne verra le jour vraisemblablement qu'après la prochaine élection provinciale. De plus, il s'agit d'un programme ne touchant que les ministères et auquel ne sont liés aucun crédits supplémentaires*».

Pour la « *Politique nationale de l'eau* » enfouie dorénavant dans le charabia et la langue de coton du développement économique durable, point de loi cadre de l'eau en vue, mais des entorses énormes à l'environnement des citoyens et citoyennes. Les cas de Roxton Pond, Oka, Orford, Franklin, Irlande et des dizaines d'autres sont encore des plaies béantes à la vue de ceux et celles qui sont réellement préoccupés par la protection des réserves d'eau et de la santé des humains.

Depuis l'annonce faites le 7 décembre 2004 quant à l'intention du ministre d'ouvrir les portes aux partenariats public-privé dans le secteur des infrastructures de l'eau, le ministre peut

changer le nom du ministère, puisqu'il est maintenant de facto une filiale de ses partenaires, les ministères à vocation économique.